

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 946 portant autorisation de transfert des restes mortels de M. Lafon (Jérôme).

n° 946

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 11 du 01/09/1953

Date de publication  
27 juillet 1953

Date du numéro  
1 septembre 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de M. Lafon (Jérôme), décédé le 1er juin 1953 à bord du s/s « Pilote Garnier » et actuellement entreposés au dépositaire du cimetière de Djibouti, seront transférés au cimetière communal des « Pins Frances », à Cauderan (Gironde). Les dépenses occasionnées par le transfert des restes mortels du défunt jusqu'au lieu de l'inhumation seront supportées par la Compagnie Maritime de l'Afrique Orientale.